



Eveline Lavaure Cardona

13 h · 🌐



Le 3ème candidat des élections municipales de Saint Seurin sur l'Isle prétend que notre liste et celle du Maire sortant seraient annulées par les recours qu'il a déposés auprès du tribunal administratif et, fort de ses certitudes, il mobilise son équipe en affirmant que nos 2 listes seront évincées par le juge. La pauvreté de son programme et sa position, très loin au 1er tour (en queue de peloton), l'obligent à tenter tous les recours administratifs et juridiques pour être é... [Afficher la suite](#)

ORDONNE :

Article 1^{er} : La protestation de M. Sallaberry est rejetée.

Article 2 : La présente ordonnance sera notifiée à M. Jean-Marc Sallaberry et à la préfète de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 17 juin 2020.

Le président de la 5^{ème} chambre

J-C. PAUZIÉS

La République mande et ordonne à la préfète de la Gironde en ce qui la concerne ou à tous huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente décision.

Pour expédition conforme,
La greffière,



33

12 commentaires 32 partages